



2000, rue Parthenais  
Montréal (Québec) H2K 3S9  
Téléphone : (514) 596-5711  
Télécopieur : (514) 596-7722

Le mardi 27 octobre 2020  
18 h 30  
Mode virtuel

## Conseil d'établissement

---

Présents :

Nom, prénom	
Charreyron, Bruno	Directeur
Mercedes lopez mendez, Maria	Parent
Bourgeois, Marielyne	Parent
Boutin, Joël	Parent
Cardinal, Daniel	Personnel technique
Cheikh, Frikia	Professionnelle
Nahimana, Anicet	Enseignant
Périard, Annie	Enseignante
Niksic Nadeau, Filip	Élève
Rajerison, Harena Océane	Élève
Champagne, Isabelle	Membre de la communauté
Guillot, Blaise	Membre de la communauté

Absents :

Nom, prénom	
Etoga, Lucile	Parent
Tessier, Sébastien	Parent substitut
Molan, Parisa	Parent substitut
Nadeau, Jean	Parent substitut

Invité :

Nom, prénom	
Daoust, Antoine	Opérateur informatique

---

## Compte rendu

---

**1. Mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 18h33.

**2. Prise des présences et vérification du quorum**

Nous avons le double quorum.

**3. Tour de table et présentation des membres**

À tour de rôle, les membres se présentent.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est adopté.

Proposé par M. Cardinal

Appuyé par Mme Lopez.

**5. Élection de la présidence et de la vice-présidence du Conseil d'établissement**

Comme nous n'avons pas les 4 parents présents, une rencontre sera prévue pour en discuter.

**6. Mot de la direction**

La direction débute en mentionnant le fait que la rentrée scolaire s'est fait avec des balises imposées par la santé publique après avoir terminé l'année avec plusieurs contraintes également. Les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire ont été particulièrement touchés puisqu'ils n'ont eu aucun bal de finissant de 6<sup>e</sup> année et l'opération du passage primaire-secondaire a été annulée. Une attention particulière a donc été soulignée pour les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire.

**-La rentrée**

L'école a procédé à la distribution des casiers pour les groupes les plus vulnérables. Les élèves TSA ont été les premiers et cette semaine, ce fut les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire. M. Charreyron apporte les précisions suivantes : les cahiers, le sac d'école ainsi que le sac à repas devront rester au 4<sup>e</sup> étage afin de s'assurer d'une certaine rapidité de la part des élèves. Afin de respecter les bulles-classes, les élèves sont également par foyer.

**-La Covid**

La direction affirme que le défi 28 jours se prolonge et que dès lundi prochain, les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire devront, eux aussi, être en présentiel une journée sur deux. Ce sera donc le foyer 300, 301, 400, 401 ainsi que 501 qui seront à l'école un jour sur deux. M. Charreyron fait remarquer que cette situation fera diminuer le nombre d'élèves de 50 par jour de classe en présentiel. Il est également précisé que les étudiants de l'école des Faubourgs sont pour la majorité en classe virtuelle. Les ateliers pratiques pour certains programmes (esthétique, coiffure et fleuristerie) sont sur place, mais en demi-groupe seulement. Afin d'éviter le contact avec des adultes de l'école des Faubourgs, la

caféteria est exclusivement aux élèves de Pierre-Dupuy et la palestre est exclusivement aux étudiants des Faubourgs.

#### **-L'assemblée de parents**

La direction a souligné la réussite de l'assemblée générale de parents qui a eu lieu de façon virtuelle ainsi que la belle participation de la part des parents.

#### **-Les portes ouvertes**

Le 30 septembre dernier ont eu lieu de façon virtuelle les portes ouvertes et ce fut un succès. M. Charreyron précise que la CSSDM a mis beaucoup de publicité dans les abris bus. L'école met beaucoup d'emphasis sur le programme Arobas. La direction s'est adressée aux membres du CÉ à propos des inscriptions en libre choix afin qu'ils puissent informer, les gens de leur entourage désirant venir s'inscrire à notre école. Ils ont jusqu'au 31 octobre pour s'inscrire en libre choix. Le fonctionnement d'une demande extraterritoriale a été expliqué.

### **7. PTRDI**

Un document partagé est présenté. M. Charreyron explique ce qu'est un plan triennal et fait ensuite la lecture de l'acte d'établissement. La vérification des éléments suivants a été approuvée par tous les membres : niveau, adresse, numéro du bâtiment, avec qui l'école cohabite et l'usage commun. La lecture du plan triennal de répartition et de destination des immeubles faites indique que nous avons la capacité de recevoir 600 élèves. M. Charreyron souligne que les autres écoles secondaires seront éventuellement en dépassement et ne pourront plus accueillir les élèves en libre choix. Ils seront donc retournés à leur école de quartier. La direction ajoute que le développement du programme d'enrichissement d'Arobas sera remis au goût du jour. Mme Frikia précise que ce programme est accessible à tous et non seulement aux élèves avec une forte moyenne. M. Antoine remplit le formulaire de résolution. Mme Annie se questionne sur la diminution de la capacité des élèves qui serait passée de 1007 à 600 élèves. Une demande d'explication a été complétée afin de pouvoir comprendre cette diminution. M. Charreyron demande la position de tous les membres et approuve le document qui est joint au compte rendu.

### **8. Budget**

La direction mentionne que le 30 septembre dernier avait lieu la déclaration de la clientèle. Le financement est en fonction du nombre d'élèves présents le 30 septembre dernier. Le budget sera donc présenté au prochain C.É.

#### **-Mesure 15028 : Activités parascolaires au secondaire**

Explication de cette nouvelle mesure qui est d'offrir des activités parascolaires gratuites aux élèves. L'année dernière, nous n'avions pas utilisé tout le budget suite à la fermeture des écoles. L'argent que nous n'avions pas dépensé a été remis au ministère, mais le budget de cette année sera bonifié. Il est très difficile d'offrir ce genre d'activités pour le moment puisque la bulle classe est la seule permise. Lorsqu'il y aura un assouplissement au niveau des contraintes de bulle classe, les élèves seront sondés afin de leur offrir des activités parascolaires à leur goût.

M. Charreyron a énuméré les activités de l'année dernière pouvant faire partie de cette mesure : les équipes sportives, les cours de danse, d'espagnol, la robotique, le club des petits déjeuners, la salle de jeux au dîner, musique et la chorale. Les élèves aimeraient ajouter l'activité de volleyball. La direction ajoute que cela pourrait être possible si au

moins 12 élèves sont intéressés afin de former une équipe complète. Les critères ont été précisés afin qu'une activité soit acceptée dans cette mesure : la durée doit être de 26 semaines, l'activité doit être d'une durée d'une heure, l'activité doit être gratuite et le ration 1 sur 500 doit être évité. Le budget pour cette mesure sera dévoilé dans le prochain CÉ.

#### **9. Demande de modification de la grille-matière pour le groupe SARA**

La direction explique que chaque année, il faut préparer la grille-matière pour l'année suivante. Le ministère a fait un changement au niveau des codes-cours pour le cours de PPO. Cette année, il n'y a qu'un seul code-cours pour cette matière alors qu'autrefois, il était possible d'avoir un code-cours pour tous les niveaux. Comme les élèves restent généralement deux années de suite dans ce groupe, la direction aimerait leur offrir une année le cours ECR et la deuxième année le cours d'exploration professionnel. Les élèves auraient donc la chance d'obtenir quatre crédits de plus. La direction demande l'approbation de cette modification et en profite pour expliquer en quoi consiste le groupe SARA. Mme Frikia Cheikh se questionne sur la pertinence de donner le cours de ECR au lieu du cours PPO et mentionne qu'un élève pourrait être dans la classe qu'une seule année et manquer le cours PPO. M. Charreyron insiste sur l'importance de recevoir plus de crédits pour un élève désirant poursuivre ses études au collégial par exemple. De plus, les conseillères pédagogiques donnent énormément de soutien à l'élève surtout pour cette classe. Mme Lopez est d'accord avec le fait que les élèves auront la chance d'obtenir plus de crédits. M. Anicet souligne le fait qu'un nouveau cours peut également motiver l'élève. M. Charreyron explique le fonctionnement des crédits. La modification de la grille-matière a été approuvée par tous. Une grille-matière sera proposée au mois de janvier.

#### **10. Vie étudiante**

Le comité de l'album et le comité de photo qui a commencé. Puisqu'il n'y a qu'un groupe de 5<sup>e</sup> secondaire, il était possible de faire ce comité avec la même bulle. Les photos sont prises. Mme Bourgeois est très heureuse de pouvoir entendre l'avis des étudiants de notre école. M. Charreyron mentionne qu'à chaque conseil d'établissement, il y aura deux élèves de 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire qui seront là afin de donner leur avis. M. Daniel demande aux élèves de se présenter à la caméra afin de mettre un visage sur les noms. Niksic Nadeau et Océane Rajerison sont présents ce soir.

#### **11. Sorties éducatives et modifications à l'horaire**

La direction précise qu'il n'y aura aucune sortie éducative puisque nous sommes en zone rouge. L'annulation du cross-country a également été annulée.

M. Charreyron souhaite pouvoir bientôt s'occuper des activités parascolaires.

Mme Lopez se demande si le groupe SARA sera en présentiel toute la semaine. Ce sera seulement les groupes réguliers qui seront à l'école une journée sur deux : 300, 301, 400, 401 et 501.

#### **12. Date des rencontres du Conseil d'établissement**

Puisqu'il manque un parent, M. Charreyron demande des propositions afin de trouver la façon la plus adéquate de fixer les prochaines dates de réunion. Mme Frikia propose d'attendre et de fixer une rencontre seulement. Mme Périard préfère que l'on propose deux dates afin d'avoir un calendrier. M. Cardinal appuie l'idée de Mme Périard. M. Charreyron demande les disponibilités de tous. Le mardi et mercredi sont les journées choisies. La direction propose deux choix afin que Mme Etoga puisse choisir sa préférence : 24-25 novembre, 15 ou 16 décembre, 26 ou 27 janvier, 16 ou 17 février,

23 ou 24 mars, 20 ou 21 avril, 18 ou 19 mai et le 15 ou 16 juin. Les rencontres seront probablement de façon virtuelle et seront à 18 h.

**13. Période réservée au public**

Sans objet

**14. Période réservée aux parents**

M. Boutin, membre du comité de parents, demande à ce qu'on se mobilise contre la décision de réaffecter les orthopédagogues en classe pour combler la pénurie d'enseignants. Le document a été partagé. M. Boutin aimerait connaître l'impact d'une telle décision dans notre école. La direction a apporté des précisions de la situation à notre école concernant les orthopédagogues. Le foyer 216 est le seul poste qui a été non pourvu. La solution trouvée pour le mieux de notre école est celle-ci : un orthopédagogue pour les TSA intégrés s'occupe de 50% de la tâche et l'autre orthopédagogue qui vient en aide à l'ensemble de l'école est aussi à 50%. Le service aux élèves est donc maintenu de 75% pour les élèves TSA ainsi que 50% pour l'ensemble de l'école. Les documents importants que M. Boutin recevra du comité de parents seront partagés au conseil d'établissement.

Aucune main levée

**15. Période réservée au personnel de l'école**

Sans objet

**16. Période réservée aux élèves**

L'élève Océane Rajerison se demande si la décision de faire des classes virtuelles une journée sur deux pour tous les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire est une décision de l'école ou du ministère. M. Charreyron confirme que cette décision a été prise par la santé publique. Une tournée des élèves a été faite afin rassurer les élèves. Le défi 28 jours se poursuit et les parents recevront le mercredi 28 octobre les horaires. Elle demande également à connaître le fonctionnement aux casiers. Les élèves TSA seront les premiers le matin. Le temps au casier devra être rapide et ce sera pour y déposer son manteau seulement. Tout le reste du matériel sera en classe. Les élèves seront placés par foyer également.

L'élève Filip Niksic aimerait que l'on puisse maximiser l'utilisation du gymnase et assurer aux élèves étant présents une journée sur deux d'avoir accès au gymnase. La direction fera son possible pour maximiser l'utilisation du gymnase et sur un horaire de 9 jours. Les bulles doivent être respectées. Sur l'heure du midi, les élèves du même foyer auront accès à des jeux de société qu'ils pourront se partager. Daniel souligne qu'il est difficile d'offrir beaucoup d'activités puisqu'on ne peut pas mélanger les bulles-classes. La direction fera attention à la participation des foyers et ils seront priorisés s'ils participent beaucoup, mais toujours par foyer pour le moment.

**17. Période réservée aux représentants de la communauté**

M. Charreyron présente deux organismes du milieu communautaire. M. Blaise, intervenant au projet TRIP et Mme Isabelle Champagne, intervenante dans la maison de jeune. M. Charreyron cède la parole à M. Blaise intervenant du projet TRIP. qui explique en quoi consiste cet organisme. Il souligne également la belle collaboration entre l'école et l'organisme et ajoute que des mesures pour respecter la distanciation ont été prises puisqu'ils sont désormais dans le café étudiant afin de pouvoir accueillir plus de jeunes. Mme Isabelle, intervenante dans la maison de jeune, apporte des précisions sur les

objectifs de cet organisme. Elle souligne également que dû à la pandémie, seulement cinq jeunes à la fois peuvent aller à la maison de jeune et que leurs rôles se jouent beaucoup au niveau de l'aide aux devoirs, de l'écoute et des interventions de soutien plutôt que les activités de loisir et de sport. Celles-ci se font pour l'instant en ligne.

**18. Varia**  
Sans objet

**19. Levée de l'assemblée**  
20 h 43